

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SEREIN  
DOSSIER DE RENSEIGNEMENTS MULTI-SERVICES 2023/2024

**ENFANT**

NOM, Prénom :  Sexe : Masc.  / Fém.

Né(e) le :  Lieu naissance :

Ecole 2023/2024 :  Classe 2023/2024 :

**INFORMATIONS SPÉCIFIQUES**

Régime alimentaire spécifique : Oui  Non  Existence d'un PAI : Oui  Non  Si oui, le joindre au dossier  
à préciser :

Handicap : Oui  Non  A préciser :   
Bénéficiez-vous d'une allocation pour ce handicap ? Oui  Non

**FACTURATION**

NOM(S), Prénom(s) :

Adresse :

Code postal :  Commune :

**TARIFICATION** (basée sur votre quotient familial pour périscolaire et loisirs)

Fournir une attestation, même si vous ne percevez aucune allocation

Régime allocataire :  Numéro allocataire :

**RESPONSABLES LÉGAUX**

**Responsable 1**

NOM, Prénom :  Qualité :

Adresse :

Code postal :  Commune :

Tél. domicile :  Tél. portable :  Tél. travail :

Adresse email :

Votre profession :  Employeur :

**Responsable 2**

NOM, Prénom :  Qualité :

Adresse :

Code postal :  Commune :

Tél. domicile :  Tél. portable :  Tél. travail :

Adresse email :

Votre profession :  Employeur :

**Garde de l'enfant**

Garde **alternée** : Oui  Non

Si oui, mode de garde à préciser :

Garde **exclusive** : Oui  Non

Si oui, NOM, Prénom du responsable légal unique :

**ASSURANCE**

Joindre une attestation d'assurance de responsabilité civile et accident extrascolaire **pour l'année 2023/2024**

Nom de l'assureur :

Adresse :

N° de police :

### RÉCEPTION DES PROGRAMMES

Je souhaite recevoir les programmes : Oui  Non

Si oui, des accueils de loisirs de : Guillon  L'Isle/S.  Noyers  Joux la V.

– en version papier via l'école : Mercredis  Vacances

– par email à  Mercredis  Vacances

### AUTORISATIONS DIVERSES

J'autorise la direction de l'accueil de loisirs de la CC du Serein à :

#### TRANSPORT COLLECTIF EN BUS

faire transporter mon enfant lors des activités Oui  Non

#### PRISE DE PHOTOS

photographier, filmer mon enfant et d'utiliser les images Oui  Non

si oui, pour diffusion via des animations, blogs, affichage, bilan annuel Oui  Non

pour diffusion dans un journal (bulletin communautaire, Yonne Républicaine) Oui  Non

#### SORTIES EXCEPTIONNELLES

participer aux sorties prévues par l'accueil ou en cas de changement de programme pour des raisons climatiques ou autres

Oui  Non

#### BAIGNADE (en accueil extrascolaire uniquement)

participer aux activités de baignade (piscine, activités nautiques) Oui  Non

#### DÉPART DE L'ENFANT

Je soussigné(e) , en qualité de

autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant :

NOM, Prénom :  Tél.  Qualité :

NOM, Prénom :  Tél.  Qualité :

NOM, Prénom :  Tél.  Qualité :

NOM, Prénom :  Tél.  Qualité :

autorise mon enfant :  à quitter seul l'accueil de loisirs après les activités et dans le cadre horaire.

**UNE AUTORISATION PARENTALE ECRITE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE POUR TOUT DEPART DE L'ENFANT, SEUL OU ACCOMPAGNÉ D'UNE PERSONNE SANS AUTORITÉ LÉGALE.**

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR / PROJET PÉDAGOGIQUE / PROJET ÉDUCATIF

Je soussigné(e) , atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur, du projet pédagogique et du projet éducatif en vigueur pour l'année 2023/2024.

Je déclare inscrire mon enfant  à participer aux activités organisées par les services de la Communauté de Communes du Serein.

## FICHE SANITAIRE 2023/2024

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant le séjour de l'enfant. Elle évite de vous démunir de son carnet de santé.

### VACCINATIONS

Vaccins obligatoires	Date du vaccin ou du dernier rappel	Vaccins recommandés	Date du vaccin ou du dernier rappel
Diphtérie	<input type="text"/>	Hépatite B	<input type="text"/>
Tétanos	<input type="text"/>	Rubéole, Oreillon, Rougeole	<input type="text"/>
Poliomyélite	<input type="text"/>	Bactérie Harmophilus influenza	<input type="text"/>
OU DT Polio	<input type="text"/>	Pneumocoque	<input type="text"/>
OU Tétracoq	<input type="text"/>	Méningocoque	<input type="text"/>
Coqueluche	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre indication.  
**Attention**, le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre indication.

### RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :

Allergies :

Asthme Oui  Non

Médicamenteuses Oui  Non

Alimentaires Oui  Non

Autres  Précisez :

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler, nous fournir la liste des médicaments et/ou aliments à proscrire) :

Indiquez ci-après :

Les difficultés de santé, maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation, en précisant les dates et les précautions à prendre :

Les antécédents médicaux et/ou chirurgicaux :

Les pathologies chroniques ou aiguës en cours avec coordonnées du médecin traitant :

Recommandations utiles des parents :

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... ? Précisez :

En cas d'incident, la famille est immédiatement prévenue par nos soins ainsi que par les services de secours intervenant.

Si votre enfant est atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de la structure, veuillez nous en informer ci-dessous :

J'ATTESTE de l'exactitude des renseignements fournis et CONSENS à l'utilisation de ces données dans le cadre de l'organisation des services sollicités et du partenariat de la Communauté de Communes du Serein avec la CAF et la MSA, pendant une période de 5 ans.

Si vous refusez l'utilisation de vos données, nous ne pourrions accueillir votre enfant, en application de la législation en vigueur et du règlement intérieur.

### INSCRIPTIONS AUX SERVICES 2023/2024

#### Transports scolaires

Afin d'organiser sereinement la sortie de l'école, merci d'indiquer ci-dessous quelques informations concernant les transports scolaires :

Circuit utilisé :  **ATTENTION : Les inscriptions doivent être effectuées auprès de la Région**

Point de montée et de descente :

Tous les jours

Certains jours : Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

Occasionnellement  fournir un planning écrit via le carnet de liaison

#### Accueil périscolaire

L'accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 19h00

**Ce service est facturé à la demi-heure.**

Inscription à l'année sur horaires réguliers : Oui  Non

Inscription à la semaine sur horaires irréguliers : Oui  Non  Si oui, fournir **impérativement** un planning toutes les semaines

Dans les deux cas, si oui, indiquez ci-dessous dans le tableau les horaires d'arrivée pour le matin et/ou de départ pour le soir ainsi que l'heure d'arrivée les midis si votre enfant ne mange pas à la cantine.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Midi	Inscription automatique si l'enfant est inscrit au service de restauration scolaire			
Soir	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**ATTENTION, les enfants présents le midi, après le repas et avant la reprise de la classe, doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle de 5 €. Cette cotisation vous sera demandée dès la première présence constatée.**

### Accueil des mercredis

L'accueil de loisirs des mercredis est ouvert le matin de 7h30 à 12h30, le midi de 12h30 à 13h30 et l'après-midi de 13h30 à 18h00.

Je souhaite inscrire mon enfant à l'accueil des mercredis :

- à l'année Oui  Non

Si oui, merci de cocher ci-dessous les créneaux réservés :

Matin	Repas	Après-midi
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- à la période Oui  Non  *Si oui, pensez à remplir la fiche d'inscription mise en ligne à réception du programme*

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant à l'accueil des mercredis

Pour information, l'accueil de loisirs fait le lien avec l'école multisports en cas d'inscription à ce service.

### École Multisports pour les + de 6 ans

Cette initiation sportive est organisée au gymnase de Noyers sur Serein les mercredis de 17h30 à 18h30.

J'inscris mon enfant à l'école multisports Oui  Non

Je souhaite d'abord tester le service grâce à **une première séance gratuite** Oui  Non

En cas de présence à l'accueil de loisirs des mercredis, je souhaite que le personnel du centre accompagne mon enfant jusqu'au gymnase : Oui  Non

#### **Paiement à joindre impérativement à l'inscription**

Je règle la cotisation de 40 € par :

Chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public)  Espèces  Tickets loisirs CAF (présenter le notification)  Coupon sport ANCV

#### Documents à fournir

En cas d'inscription, merci de nous fournir les éléments suivants :

- Attestation d'assurance
- Règlement de 40 €

En cas d'arrêt de l'activité, aucun remboursement (partiel ou total) ne pourra être effectué.

Le paiement est dû dès la 2ème séance.

**Il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical.**

### RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de cantine est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Je souhaite inscrire mon enfant au service de restauration scolaire : Oui  Non

Si oui, veuillez cocher ci-dessous la formule choisie :

J'inscris mon enfant à la cantine  
pour l'année scolaire : Oui  Non   
à la semaine : Oui  Non  Si oui, fournir un planning toutes les semaines

Dans ces deux cas, indiquez ci-dessous les jours concernés par l'inscription :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Cochez pour inscrire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je n'inscris pas mon enfant à la cantine

#### **INFORMATION SUR LES TARIFS**

Certaines communes participent aux frais de restauration scolaire, en voici la liste :

Annay sur Serein, Bierry les Belles Fontaines, Censy, Châtel-Gérard, Etivey, Grimault, Jouancy, Môlay, Moulins en Tonnerrois, Noyers sur Serein, Pasilly, Sainte Vertu et Sarry.

Les personnes domiciliées dans une commune non listée ci-dessus doivent s'acquitter de la totalité des frais.

**LISTE DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES A FOURNIR :**

- Autorisation parentale (pour les enfants qui repartent seul ou accompagnés d'une personne étrangère aux parents....)
- Attestation d'assurance responsabilité civile et accident
- Attestation de quotient familial (CAF ou MSA), ou, si vous relevez du régime général, copie de l'attestation Carte Vitale
- En cas de traitement médical : fournir un certificat médical et une autorisation parentale pour toute prise de médicaments
- Copie du PAI pour les enfants concernés

**L'INSCRIPTION AUX DIFFERENTS SERVICES NE SERA ACCEPTEE QU'APRES RECEPTION D'UN DOSSIER COMPLET**

**RAPPEL DES TARIFS (au 1er mai 2022)**

<b>ACCUEIL PERISCOLAIRE</b>	
<b>QUOTIENT FAMILIAL</b>	<b>TARIF A LA DEMI-HEURE</b>
0 à 450	0,40 €
451 à 900	0,50 €
901 à 1 300	0,60 €
1 301 à 2 000	0,70 €
2 001 et plus	0,75 €

<b>ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS</b>					
<b>Quotient familial</b>	<b>1 demi-journée</b>	<b>Forfait demi-journée*</b>	<b>1 journée</b>	<b>Forfait journée*</b>	<b>Repas</b>
0 à 450	4,50 €	15,75 €	7,50 €	27,75 €	2,88 €
451 à 900	5,00 €	17,50 €	8,35 €	30,90 €	2,88 €
901 à 1 300	5,50 €	19,25 €	9,20 €	34,05 €	2,88 €
1 301 à 2 000	6,00 €	21,00 €	10,00 €	37,00 €	2,88 €
2 001 et plus	6,30 €	22,50 €	10,60 €	39,40 €	2,88 €

\*le forfait des mercredis se déclenche suite à la présence de l'enfant 4 mercredis dans le même mois

<b>ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES</b>				
<b>Quotient familial</b>	<b>1 demi-journée</b>	<b>1 journée</b>	<b>Forfait semaine**</b>	<b>Repas</b>
0 à 450	2,35 €	4,60 €	18,00 €	2,88 €
451 à 900	3,05 €	5,60 €	24,00 €	2,88 €
901 à 1 300	3,95 €	6,50 €	28,00 €	2,88 €
1 301 à 2 000	4,70 €	7,30 €	31,75 €	2,88 €
2 001 et plus	5,00 €	7,90 €	34,75 €	2,88 €

\*\* le forfait semaine des vacances se déclenche suite à la présence d'un enfants 5 jours consécutifs dans la même semaine

**ECOLE MULTISPORTS**

Cotisation annuelle de 40,00 €

**RESTAURATION SCOLAIRE (une réactualisation des tarifs est prévue dans l'été 2023)**

<b>Domiciliation de l'enfant ou type de prestation</b>	<b>Coût</b>
Enfant domicilié dans une commune participant	3,10 € / repas
Enfant domicilié dans une commune ne participant pas	6,60 € / repas
Enfant bénéficiant d'un PAI	1,00 € / présence

**COTISATION TEMPS MERIDIEN**

5,00 € par enfant et par année scolaire pour tout élève présent après le repas et avant la reprise des classes.

## **MODES DE PAIEMENT :**

### **Paiements directs**

Prélèvement automatique des factures (contacter la Communauté de Communes)  
TIPI, les codes et identifiants à utiliser sont indiqués sur les factures

### **Paiements auprès de la Trésorerie d'Avallon**

Espèces  
Carte bancaire  
Chèque  
Chèques ANCV  
Chèques CESU

## **Utilisation de vos données personnelles**

La Communauté de Communes du Serein, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données recueillies sont nécessaires à la bonne inscription de votre enfant aux services d'accueil de loisirs, d'accueil sportif et/ou de restauration scolaire. Elles sont destinées exclusivement au personnel chargé de l'enregistrement des inscriptions. En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.

Ces données ne sont pas conservées au-delà d'une période de 5 ans (nécessaire à divers contrôles des services de l'Etat)

## **Vos droits**

Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD, **vous bénéficiez** :

- o d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant
- o du droit à la portabilité de vos données
- o du droit à la limitation d'un traitement vous concernant
- o du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement

Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à la Communauté de Communes du Serein (1 Place St-Georges 89440 L'ISLE-SUR-SEREIN – [accueil@ccduserein.fr](mailto:accueil@ccduserein.fr) ). Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

## **Pour aller plus loin**

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez :

- o consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>
- o contacter le Délégué à la Protection des Données de la collectivité : <https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx>